



Assemblée générale

Distr. générale
29 juillet 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 27 a) de l'ordre du jour provisoire*

Développement social : suivi de l'application des textes issus du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Situation sociale dans le monde en 2013 : questions d'inégalité

Note du Secrétariat

I. Introduction

1. En adoptant la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à bâtir un monde plus équitable et ont affirmé que l'égalité et la solidarité étaient des éléments essentiels des relations internationales au XXI^e siècle. Treize ans après le Sommet du Millénaire, les préoccupations concernant l'aggravation des inégalités et leurs effets sur les objectifs de développement adoptés au niveau international ont pris une grande importance parmi les responsables politiques et la société en général. L'inégalité des revenus s'est accentuée dans de nombreux pays au cours des dernières décennies. Des progrès ont été enregistrés dans la réduction des inégalités en éducation, dans les soins de santé et dans d'autres aspects du développement humain, mais des disparités considérables persistent. Un grand nombre de groupes sociaux continuent de souffrir de façon disproportionnée d'une pauvreté de revenu et d'un accès inadéquat aux soins de santé et à l'éducation et, en général, l'écart entre ces groupes et le reste de la population s'est creusé au fil du temps.

2. Alors que la communauté internationale élabore sa vision du programme de développement pour l'après-2015, il importe de souligner que la lutte contre les inégalités n'est pas seulement un impératif moral, mais c'est aussi une nécessité. Elle permettra en effet de libérer le plein potentiel des populations de chaque pays et d'orienter le développement dans une voie durable. D'ailleurs, les effets menaçants

* [A/68/150](#).

** Le présent document contient un aperçu du *Rapport sur la situation sociale dans le monde 2013* et présente quelques conclusions et recommandations. Le rapport intégral sera publié plus tard dans le courant de l'année en tant que publication des Nations Unies.



et corrosifs de l'inégalité sur la réduction de la pauvreté, la cohésion et la stabilité sociales et la durabilité du développement économique, social et environnemental sont de plus en plus établis et reconnus.

3. La crise économique et ses séquelles ont ajouté une dimension d'urgence à la lutte contre les inégalités. Des programmes d'austérité budgétaire prédominent encore dans de nombreux pays développés et un nombre croissant de pays en développement réduisent les dépenses publiques. Le mécontentement populaire ne cesse de grandir, la confiance envers les gouvernements s'effrite et les citoyens éprouvent de plus en plus le sentiment d'être privés de leurs droits. Compte tenu du contexte politique actuel, il importe de souligner les effets néfastes des réductions ponctuelles dans les dépenses publiques, en particulier si elles entraînent une rationalisation de la main-d'œuvre et des dépenses sociales. Ces réductions ont d'autres conséquences sur la répartition des revenus et autres dimensions de l'inégalité. Il y a beaucoup à apprendre des pays qui ont été en mesure de réduire les inégalités en dépit des perspectives économiques mondiales incertaines.

4. Le présent résumé examine les tendances récentes en matière d'inégalité et analyse leurs incidences considérables en se fondant sur le *Rapport sur la situation sociale dans le monde en 2005* qui décrit la recrudescence des inégalités tant à l'intérieur des pays que d'un pays à l'autre. Le rapport montre que les inégalités ont des incidences sur les personnes vivant dans la pauvreté et que les sociétés très inégalitaires enregistrent en général une croissance moins rapide que celles où les inégalités de revenus sont moins marquées, réussissent moins bien à maintenir une croissance pendant de longues périodes et ont plus de peine à se remettre des ralentissements économiques. Les inégalités peuvent créer des tensions sociales et être source d'instabilité politique voire même de conflit. Elles exacerbent la criminalité, les maladies et les problèmes environnementaux.

5. L'un des aspects les plus troublants des inégalités réside dans la tendance à se perpétuer dans le temps. L'inégalité des revenus entraîne un accès inégal aux services de soins de santé et à l'éducation et, de ce fait, conduit à la transmission intergénérationnelle de possibilités économiques et sociales inégales. Toutefois, rien ne prédestine les inégalités à s'aggraver avec le temps, d'où l'importance des politiques.

II. Tendances récentes des inégalités

A. Inégalité des revenus

6. Dans plus de la moitié de tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, l'inégalité des revenus s'est accrue depuis 1990 en dépit d'une croissance économique robuste, mais les tendances varient selon les pays et d'une région à l'autre.

7. C'est en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes que le niveau d'inégalité des revenus est le plus élevé, mais le coefficient de Gini a diminué entre 1990 et 2010 dans 12 des 20 pays pour lesquels des données sont disponibles, y compris au Brésil, dont le niveau d'inégalité est traditionnellement très élevé¹.

¹ Frederick Solt, *Standardized World Income Inequality Database*, version 3.1, paru en décembre 2011, disponible à l'adresse <http://myweb.uiowa.edu/fsolt/swiid/swiid.html>.

Selon les informations disponibles, l'écart entre les riches et les pauvres s'est également rétréci dans un grand nombre de pays africains, y compris dans des pays très inégalitaires comme le Botswana, le Lesotho et le Swaziland, mais il a continué de s'accroître plutôt rapidement en Afrique du Sud pendant la période postapartheid, en dépit d'une croissance économique soutenue et d'un élargissement des programmes d'assistance sociale. En 2008, le coefficient de Gini pour l'Afrique du Sud se situait autour de 70².

8. Historiquement, l'Asie a connu un niveau d'inégalité plus faible que les autres pays en développement. Toutefois, malgré une croissance remarquable et un déclin impressionnant de l'extrême pauvreté, la région a enregistré une augmentation généralisée des inégalités de revenus au plan national, ainsi que dans les zones rurales et urbaines. Entre 1990 et 2010, l'inégalité des revenus s'est accrue dans 20 des 28 pays pour lesquels des données sont disponibles, représentant environ 90 % de la population de la région. En Chine, l'inégalité s'est accrue à la fois dans les zones urbaines (le coefficient de Gini est passé de 25,6 en 1990 à 35,2 en 2008) et les zones rurales (de 30,6 à 39,4), plaçant les zones rurales dans une situation plus inégalitaire que les zones urbaines, contrairement à la situation de la plupart des pays en développement³.

9. De nombreux pays en développement ont enregistré un accroissement des inégalités de revenus, y compris les pays nordiques, auparavant caractérisés par de faibles niveaux d'inégalité. Cette augmentation est survenue malgré une période de croissance économique et de l'emploi soutenue. La montée des inégalités de revenus a été particulièrement forte dans les pays d'Europe orientale, aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

10. Si l'inégalité des revenus à l'intérieur des pays est importante, les différences dans le revenu moyen entre les pays sont encore plus grandes et représentent les deux tiers des inégalités de revenus à l'échelle mondiale. Toutefois, l'inégalité des revenus au plan international a baissé au cours des dernières années en raison de la convergence relative des revenus moyens des pays développés et en développement et, notamment, de la croissance rapide de la Chine. La croissance en Inde et dans d'autres pays à économie émergente depuis le début du millénaire a également permis d'accélérer la réduction des inégalités de revenus au niveau international.

11. Malgré le fait que les pays à faible revenu aient connu une croissance plus rapide que les pays à revenu élevé et que les inégalités diminuent au niveau international, l'écart absolu dans les revenus moyens par habitant entre ces deux groupes de pays est passé de 18 525 dollars à près de 32 900 dollars en 2007 avant de diminuer légèrement à 32 000 dollars en 2010⁴. On ne sait pas très bien comment les séquences des crises mondiales influenceront sur cette récente tendance à la baisse.

12. Jusqu'à maintenant, les effets des crises économique et financière qui ont frappé récemment ne se sont pas répartis uniformément au sein des pays développés. Selon les données disponibles, le coefficient de Gini des revenus marchands a

² Banque mondiale, *South Africa Economic Update. Focus on Inequality of Opportunity*. Washington, 2012.

³ Banque asiatique de développement, *Asian Development Outlook 2012: Confronting Rising Inequality in Asia*, 2012.

⁴ Calculs fondés sur les données relatives au produit intérieur brut (PIB) par habitant de la base de données des indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale, disponible à l'adresse <http://databank.worldbank.org/ddp/home.do> (consulté le 19 juillet 2013).

augmenté entre 2007 et 2010 dans 20 des 30 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁵. Le revenu moyen disponible des 10 % les plus riches n'a pas diminué pendant ces trois années dans ce groupe de pays. À l'inverse, le revenu des 10 % les moins riches a diminué de 2 % par année. Dans ces pays, le chômage a frappé le plus durement les groupes à faible revenu et à revenu intermédiaire et les disparités salariales ont continué de s'accroître. À l'inverse, la pauvreté a continué de diminuer dans une majorité de pays en développement entre 2007 et 2010. Toutefois, après analyse, on constate que cette amélioration demeure fragile. De nombreuses familles ont atteint un niveau de revenu légèrement au-dessus du seuil national ou international de pauvreté, mais cette vulnérabilité persistante pourrait les faire retomber dans la pauvreté. Bien que le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour ait diminué rapidement pour atteindre 1,2 milliard en 2010, on compte encore 2,4 milliards de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour, et les progrès permettant à ces personnes d'atteindre un niveau plus élevé ont été beaucoup plus lents⁶.

13. Initialement, les transferts monétaires publics ont amorti les effets des crises, en particulier dans les pays qui ont introduit des programmes de stimulation budgétaire. Toutefois, la mesure d'austérité budgétaire prise prématurément par plusieurs pays pourrait entraîner de plus grandes inégalités à long terme. En effet, une analyse des programmes historiques d'assainissement des finances publiques a démontré que les efforts pour éliminer le déficit budgétaire réduisent généralement la demande, augmentent le chômage et ont des effets à long terme sur les inégalités. Certaines périodes d'austérité budgétaire ont été associées à une augmentation à très court terme du coefficient de Gini de 0,1 point environ (durant l'année suivant la période de consolidation) et de 1 point à moyen terme (huit ans après la période) et leurs effets ont diminué lentement par la suite⁷. La plupart des effets à long terme des crises récentes sur les inégalités dans les pays développés et les pays en développement dépendront donc des politiques actuellement en place.

14. L'ampleur des disparités de revenu dans les pays est considérable, mais les disparités entre les personnes sont également très saisissantes. Par exemple, le revenu annuel moyen d'un résident d'Albanie (7 216 dollars) ou de la Fédération de Russie (13 505 dollars) est plus faible que celui d'une personne faisant partie des 10 % de la tranche la plus pauvre de la répartition des revenus en Suède (14 838 dollars) qui gagne également près de six fois plus qu'un Albanais qui fait partie des 10 % de la tranche inférieure de la répartition de ce pays et 80 fois plus qu'un Bolivien se trouvant dans le décile inférieur. Les personnes pauvres vivant dans des pays où la répartition des revenus est étendue connaissent des niveaux de vie plus bas que les personnes pauvres vivant dans des pays où le revenu moyen est plus bas, mais dont la répartition est plus étroite (par exemple les 10 % de la tranche inférieure gagnent moins aux États-Unis qu'en Suède, moins au Brésil qu'en Inde

⁵ Voir information sur la distribution des revenus et la pauvreté à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), disponible à l'adresse <http://www.oecd.org/social/inequality.htm> (consulté le 19 juillet 2013).

⁶ Voir l'outil interactif de recherche sur Internet de la Banque mondiale, disponible à l'adresse <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm> (consulté le 23 juillet 2013).

⁷ Laurence Ball, Davide Furceri, Daniel Leigh et Prakash Loungani, « The distributional effects of fiscal austerity » (2013), disponible à l'adresse <http://www.un.org/en/development/desa/working-papers/working-papers-2013.html>.

ou en Indonésie et moins en Afrique du Sud qu'en Égypte). Le revenu moyen d'une personne dans les 10 % de la tranche la plus pauvre de la répartition des revenus aux États-Unis est plus faible que celui d'un Sud-Africain ou d'un Brésilien gagnant le revenu moyen de leurs pays respectifs. En même temps, le revenu moyen des 10 % les plus riches aux États-Unis est cinq fois supérieur à celui des 10 % les plus riches au Brésil et deux fois supérieur à celui des 10 % les plus riches en Suède⁸.

B. Inégalités non liées au revenu

15. On observe une réduction des disparités entre les pays dans d'autres indicateurs de bien-être, notamment l'espérance de vie et la réussite scolaire. En général, l'augmentation de l'espérance de vie a été plus rapide dans les pays en développement que dans les pays développés, d'où une convergence de l'espérance de vie moyenne à la naissance. La convergence de l'espérance de vie à la naissance est attribuable aux améliorations à long terme du niveau de vie et de la nutrition, à une augmentation du niveau d'instruction (en particulier chez les femmes et les filles) et à l'amélioration de l'hygiène publique, de la technologie des soins de santé et des infrastructures.

16. Les disparités en éducation ont diminué à la suite de l'élargissement de l'enseignement primaire au niveau mondial, en particulier dans les pays en développement. Dans les pays développés, en particulier en Europe, la réduction des inégalités en matière d'éducation est probablement due principalement à la progression de l'enseignement secondaire et tertiaire. L'inégalité dans les niveaux d'instruction entre les pays continuera de diminuer, en particulier aux niveaux primaire et secondaire, car de nombreux gouvernements continuent d'accorder la priorité à l'élargissement de l'accès à l'école primaire. Toutefois, de grandes disparités sont susceptibles de persister aux niveaux postsecondaire et tertiaire, car le financement de l'enseignement supérieur et l'accès à un enseignement postsecondaire de qualité dans les pays pauvres demeurent un grave problème.

17. En dépit d'une convergence entre les pays, il existe encore de grands écarts dans l'accès à l'éducation au sein même des pays, notamment entre les garçons et les filles. Si les progrès réalisés en Afrique subsaharienne à cet égard sont parmi les plus rapides du monde, la région est encore loin d'atteindre le degré de parité généralement observé dans les autres pays en développement. Le ratio femmes/hommes de scolarisation a augmenté en Afrique subsaharienne, passant de 67,2 % en 1990 à 80 % en 2010. En Amérique latine et dans les Caraïbes, ce ratio était de 97,2 % en 1990 et de 98,4 % en 2010. En Europe et en Asie centrale, le ratio est passé de 91,4 à 98,3 % et en Asie de l'Est et dans le Pacifique, le ratio était de 88,3 % en 1990 et de 88,5 % en 2010⁹.

18. Outre la persistance des disparités entre les sexes, le nombre d'enfants non scolarisés en Afrique subsaharienne est encore beaucoup trop élevé et l'inscription tardive demeure un problème persistant. Au Libéria et au Ghana, on estime que 87 % et 53 %, respectivement, des enfants inscrits en première année de l'enseignement primaire ont deux ans de plus que l'âge officiel d'entrée à l'école.

⁸ Voir <http://databank.worldbank.org/ddp/home.do> (consulté le 19 juillet 2012).

⁹ Robert J. Barro et Jong-Wha Lee, « A new data set of educational attainment in the world, 1950-2010 » (révisé en 2012).

La pauvreté est en grande partie à l'origine de ce phénomène. En 2008, à Madagascar, on a estimé que 62 % des élèves du quintile des ménages les plus pauvres entraient à l'école au moins deux ans plus tard qu'à l'âge officiel d'entrée, contrairement à 32 % des élèves issus des ménages appartenant au quintile le plus aisé.

19. Des disparités existent également dans d'autres objectifs du Millénaire pour le développement. Dans les pays en développement, les enfants vivant en zones rurales sont deux fois plus susceptibles de présenter une insuffisance pondérale que ceux vivant en zones urbaines. De 1995 à 2009, aucune amélioration importante n'a été constatée en Asie du Sud parmi les enfants des ménages les plus pauvres, alors que la prévalence de l'insuffisance pondérale a diminué de presque un tiers parmi les enfants des 20 % des ménages les plus aisés¹⁰. En moyenne, les enfants des 20 % des ménages les plus pauvres sont trois fois plus susceptibles que ceux des ménages nantis d'être mis au monde par un professionnel de la santé qualifié, près de trois fois plus de présenter une insuffisance pondérale et deux fois plus de mourir avant leur cinquième anniversaire. Plus de 2,6 milliards de personnes, dont 1,9 milliard vivent en zones rurales, n'ont pas encore accès à une forme d'assainissement sûre¹¹. L'écart s'est également approfondi au fil du temps entre les peuples autochtones, les autres minorités ethniques et le reste de la population concernant la pauvreté de revenu, l'éducation et la majorité des indicateurs de santé¹¹. Les personnes handicapées continuent de courir un risque plus élevé que la moyenne de tomber dans le quintile le plus pauvre de la population.

III. Dimensions et conséquences des inégalités

A. Caractère complémentaire des dimensions de l'inégalité

20. Les désavantages sociaux tels que ceux associés aux niveaux d'instruction et de compétences, l'état de santé, le sexe, la race ou l'origine ethnique, le handicap, l'âge et le lieu de résidence se traduisent inévitablement par une situation désavantageuse sur le marché du travail qui entraîne une baisse de revenu. Il en résulte une inégalité des revenus.

21. L'inégalité des revenus entraîne un contrôle sur les ressources financières et détermine la capacité d'investir dans des activités de renforcement du capital humain et d'y avoir accès, notamment l'éducation et les services de soins de santé. De plus, l'inégalité des revenus influence souvent la quantité, de même que la qualité des services auxquels ont accès différents groupes de revenu. En outre, lorsque l'inégalité économique ne donne pas l'impression de récompenser le mérite et les résultats, certains risquent d'investir moins dans leur éducation et leur développement ou ceux de leurs enfants. L'effet combiné se traduit par un investissement plus faible dans le capital humain, de moins bons résultats et un salaire plus faible pour les plus pauvres de la société.

22. En résumé, l'inégalité sociale, notamment les aspects de l'inégalité non liés au revenu, renforce l'inégalité économique. Cette situation limite la capacité de ceux

¹⁰ Nations Unies, Rapport de 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement (New York, 2011).

¹¹ Banque mondiale, Global Monitoring Report 2011: Improving the Odds of Achieving the MDGs (Washington, 2011).

qui sont économiquement désavantagés d'investir dans les possibilités pour renforcer le capital humain et y avoir accès, perpétuant ainsi l'exclusion sociale. Le défi politique consiste à briser le cycle des inégalités sociales et économiques en favorisant la mobilité socioéconomique.

23. En général, les pays où les inégalités économiques sont importantes tendent à avoir moins de mobilité. Or, le manque de mobilité au sein d'une société perpétue les inégalités. De fortes et persistantes disparités en matière de revenu, d'éducation et de santé se manifestent par des inégalités de revenus intergénérationnelles. Cela est dû au fait que les familles les plus pauvres disposent de peu de ressources financières et sociales pour investir dans leurs enfants. C'est le cas notamment dans les pays où le financement de l'éducation publique est lié à l'assiette fiscale locale et représente des transferts limités ou négligeables des coffres publics. La ségrégation spatiale joue également un rôle, car les familles les plus pauvres vivent normalement dans des localités où l'accès à un emploi de meilleure qualité et à l'éducation est limité, d'où l'importance de politiques publiques pour inverser le cycle des inégalités qui se renforcent mutuellement et se régénèrent en permanence.

24. Toutefois, lorsque les inégalités économiques et l'exclusion sociale se croisent, il peut être particulièrement difficile d'accroître les possibilités de mobilité au moyen d'une politique sociale inclusive. Par exemple, dans les sociétés composées d'importantes minorités ethniques ou raciales, lorsque la plupart des personnes vivant dans la pauvreté font partie d'une minorité, le groupe majoritaire est moins susceptible d'appuyer les politiques de redistribution. Il est également vrai que, parallèlement à l'augmentation des inégalités de revenu dans un grand nombre de pays au cours des dernières années, l'appui aux politiques de redistribution s'est affaibli.

25. Malgré ces problèmes, l'expérience montre qu'une politique sociale peut offrir des possibilités d'augmentation de la mobilité et de réduction des inégalités. Par exemple, plusieurs pays d'Amérique latine ont réussi à réduire les inégalités au cours des dernières années. Les principaux facteurs ayant contribué à ce résultat sont notamment l'augmentation rapide de l'accès à l'éducation, grâce à la mise en place d'une politique sociale, la croissance de l'emploi formel et des revenus du marché du travail, ainsi que les augmentations des transferts sociaux, notamment les transferts monétaires conditionnels.

B. Promotion de la mobilité

26. L'éducation représente un moyen important de mobilité socioéconomique. L'amélioration de l'accès à l'éducation des groupes marginalisés favorise l'autonomisation et une plus grande cohésion sociale des groupes sociaux au sein des pays.

27. L'enseignement tertiaire s'est révélé être un puissant catalyseur d'ascension sociale. L'accès à l'éducation préscolaire est également très important. Selon certaines recherches, la réussite des trajectoires est largement déterminée par des niveaux de développement cognitif des enfants avant même leur entrée à l'école primaire.

28. En réalité, les enfants de familles pauvres et de milieux socioéconomiques défavorisés doivent surmonter de plus grands obstacles pour poursuivre leurs

études. Il arrive parfois qu'ils soient dans l'obligation d'abandonner l'école pour intégrer le marché du travail afin de contribuer au revenu de leur famille ou que leurs parents, dans bien des cas, ne soient pas en mesure de payer les frais de scolarité ou encore qu'ils n'aient pas accès à des écoles de bonne qualité.

29. Ainsi, l'investissement public en éducation, en particulier l'éducation préscolaire, est un instrument politique crucial pour égaliser les chances et stopper la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et des inégalités.

30. Toutefois, l'augmentation des niveaux d'instruction ne se traduit pas toujours en de meilleures perspectives sur le plan professionnel. Cette situation fait ressortir la nécessité d'approches inclusives et cohérentes qui intègrent des politiques du marché du travail et des programmes d'éducation favorisant efficacement la mobilité dans la société.

31. Une bonne santé est une condition préalable essentielle au renforcement d'autres capacités telles que la productivité de l'éducation et du travail favorisant une mobilité socioéconomique. L'inégalité d'accès aux soins de santé a une incidence sur les inégalités en matière d'éducation, de travail et de revenu.

32. Une mauvaise santé peut limiter les perspectives socioéconomiques individuelles et, ultimement, perpétuer l'augmentation des inégalités de revenu et des inégalités non liées au revenu, voire même y contribuer. Les enfants en moins bonne santé ont généralement de mauvais résultats scolaires et deviennent des adultes en moins bonne santé. Les adultes en mauvaise santé ont plus de difficulté à trouver ou à conserver de bons emplois et risquent de ne pas être en mesure de travailler d'aussi longues heures ou de maintenir le même niveau de productivité que leurs pairs en meilleure santé. Par conséquent, ils touchent un salaire plus bas.

33. L'effet de la pauvreté sur la santé individuelle a été bien documenté. Il existe un lien clair entre la pauvreté et la forte probabilité d'une mauvaise santé et d'un développement cognitif réduit entraînant de mauvais résultats scolaires et de faibles revenus d'emploi une fois adulte¹².

34. Les politiques faisant la promotion de l'investissement dans les soins de santé constituent donc un élément important de toute stratégie visant à faciliter la mobilité socioéconomique. Tout comme pour l'augmentation de l'investissement public en éducation, davantage de ressources publiques doivent être mobilisées pour élargir l'accès à des services de soins de santé de qualité pour tous. Une partie de cette mobilisation pourrait être réalisée grâce à des politiques de redistribution socioéconomiques.

35. L'appui aux mesures de lutte contre les inégalités, en particulier celles relatives à la redistribution, est étroitement lié à la perception existante des inégalités. Le statut socioéconomique individuel et la façon dont chacun perçoit l'égalité des chances de mobilité sociale sont des facteurs qui influencent cette perception. Les points de vue individuels sur ce qui constitue une différence de salaire « juste » ont une incidence sur la manière dont les inégalités existantes peuvent influencer sur la cohésion sociale, la stabilité politique et l'appui aux politiques de lutte contre les inégalités.

¹² Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *The Children Left Behind: A league table of inequality in child well-being in the world's rich countries* (Florence, Italie, UNICEF Innocenti Research Centre, 2010).

36. Les médias jouent un rôle important dans la formation des préférences. La population des pays où le niveau d'inégalité des revenus est plus élevé et l'accès à l'information plus grand voit les inégalités d'un œil moins favorable. En effet, l'étendue de la liberté de presse dans les démocraties est associée positivement aux dépenses en santé et en éducation, abstraction faite du niveau global de développement.

C. Conséquences politiques, sociales et environnementales des inégalités

37. Les inégalités réduisent la mobilité et érodent la cohésion et la stabilité sociales. Des niveaux élevés d'inégalité peuvent interférer avec une participation politique inclusive et une gouvernance efficace. Les inégalités exacerbent la criminalité, les maladies et les problèmes environnementaux.

38. Bien que le lien soit complexe, certaines données indiquent que les inégalités dans certaines conditions contribuent à l'instabilité sociale et minent la confiance. Il en est ainsi dans des situations où l'écart considérable entre les riches et les pauvres se creuse sans cesse.

39. Lorsque les populations considèrent leurs sociétés comme très inégales, où les possibilités d'améliorer leur situation socioéconomique sont limitées et que les récompenses sont attribuées non pas en fonction des résultats, mais plutôt en fonction de certaines autres caractéristiques extérieures, il est tout à fait légitime qu'elles soient découragées et insatisfaites. Cet état de choses constitue un terrain fertile à la protestation, voire même aux conflits. Par exemple, les inégalités croissantes ont été identifiées comme un facteur important ayant conduit au déclenchement des mouvements de protestation dans de nombreux pays arabes.

40. Le lien entre l'inégalité des revenus et les conflits est complexe. Il semble y avoir plus de conflits dans les pays les plus pauvres que dans les pays les plus riches. De plus, l'inégalité horizontale entre les groupes ethniques et les régions peuvent mener à une situation de conflit¹³. Les conflits civils sont plus susceptibles de survenir dans des régions où le revenu absolu est faible (même si le produit intérieur brut (PIB) par habitant d'un pays n'est pas nécessairement faible) ou dans des régions où les écarts sont importants par rapport à la moyenne nationale¹⁴.

41. La prestation équitable et adéquate de services sociaux permet d'aider à maintenir la paix et à réduire les griefs. Plus le niveau d'investissement gouvernemental en éducation, en santé et en sécurité sociale augmente, plus la possibilité de conflit civil diminue de façon importante¹⁵.

42. Dans les sociétés où les niveaux d'inégalité sont élevés et où les avantages du développement économique sont réservés à un segment restreint de la population, la

¹³ Lars-Erik Cederman, Nils B. Weidmann et Kristian Skrede Gleditsch, « Horizontal inequalities and ethno-nationalist civil war: a global comparison », *American Political Science Review*, vol. 105, n° 3 (2011).

¹⁴ Halvard Buhaug, Kristian Skrede Gleditsch, Helge Holtermann, Gudrun. Østby et Andreas Forø Tollefsen, « It's the Local Economy, Stupid! Geographic Wealth Dispersion and Conflict Outbreak Location », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 55, No. 5 (octobre 2011), p. 814-840.

¹⁵ Zeynep Taydas et Dursun Peksen, « Can states buy peace? Social welfare spending and civil conflicts », *Journal of Peace Research*, vol. 49, n° 2 (mars 2012), p. 273-287.

participation politique a également tendance à être inégale. En l'absence d'institutions et de politiques appropriées pour prévenir ou réduire les inégalités, l'influence politique tend à se concentrer dans les mains des mieux nantis. Cette influence est souvent utilisée pour créer ou préserver l'inégalité des chances. Les riches peuvent utiliser leurs ressources et leur contrôle pour influencer à leur avantage les politiques dans divers domaines, y compris les politiques en matière d'impôt sur le revenu, les allocations de dépenses budgétaires et les politiques en matière d'éducation.

43. Le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons », adopté par l'Assemblée générale le 27 juillet 2012 dans sa résolution [66/288](#), a mis en lumière le fait que la réduction des inégalités était essentielle pour avancer sur la voie de la réalisation du développement durable. Les inégalités exacerbent les problèmes environnementaux en encourageant des modes de consommation et de production non viables. Pour éliminer la pauvreté et réduire les inégalités et les conséquences des crises, il est souvent essentiel d'assurer la résilience des collectivités à la dégradation de l'environnement par le développement humain et la gestion environnementale.

IV. Les inégalités, la croissance économique et la réduction de la pauvreté

A. Les inégalités entravent la croissance économique

44. Les inégalités peuvent de plusieurs façons engendrer un système économique inefficace et moins stable qui étouffe la croissance économique et la participation de tous les membres de la société au marché du travail¹⁶.

45. Premièrement, les inégalités compromettent l'efficacité du fonctionnement des marchés de crédit et le potentiel de croissance ultérieur en réduisant les investissements dans le capital physique et le développement des ressources humaines, en particulier parmi les pauvres et les groupes marginalisés. C'est l'investissement dans ces domaines qui fournit la base d'une croissance économique continue en assurant une croissance économique forte des ménages à faible revenu et à revenu intermédiaire.

46. Deuxièmement, les inégalités sont néfastes à la croissance en raison de leurs effets sur la mobilité intergénérationnelle du revenu. En raison de la grande concentration des richesses, il est plus difficile aux personnes se trouvant au bas de l'échelle de s'élever dans l'échelle des revenus et d'intégrer la classe moyenne ou le segment supérieur de la population en ce qui concerne la répartition des revenus. Les recherches sur le renforcement de la mobilité intergénérationnelle des revenus ont souligné l'importance d'un investissement public important et soutenu dans les soins de santé et l'éducation, notamment un soutien à l'éducation préscolaire et à l'enseignement postsecondaire aux étudiants à faible revenu, ainsi qu'aux habitants des zones rurales et des zones urbaines défavorisées.

47. Troisièmement, les études ont montré que lorsque le pouvoir et la prise de décisions sont concentrés entre les mains d'un petit nombre, les effets des inégalités

¹⁶ Joseph E. Stiglitz *The Price of Inequality* (W.W. Norton and Company, New York, 2012).

sur la croissance tendent à s'amplifier en réduisant l'efficacité économique ainsi que les perspectives de croissance à long terme des pays.

48. Enfin, les inégalités sont souvent associées aux crises financières. Les recherches sur les causes de la Grande Dépression des années 1930 et de la récession de 2007 et 2008 ont révélé que la montée des inégalités et l'endettement élevé des ménages ont été constatés pendant les années précédant ces deux crises économiques majeures¹⁷.

B. Les inégalités ralentissent les efforts de réduction de la pauvreté

49. Le rythme de la réduction de la pauvreté tend à être plus rapide dans les pays plus égalitaires ou dans les pays dont les niveaux d'inégalité sont initialement plus faibles et suivis par des poussées de croissance soutenue. On a observé que les efforts de réduction de la pauvreté ont essoufflé certains pays où les niveaux d'inégalité sont plus élevés, la croissance est plus faible et les programmes de protection sociale sont inadéquats. La montée des inégalités pourrait avoir pour effet d'augmenter la pauvreté si l'on n'augmente pas les dépenses dans les programmes sociaux pour empêcher les groupes vulnérables de s'enfoncer sous le seuil de la pauvreté.

50. Des changements favorables dans la croissance des revenus et la correction des inégalités peuvent entraîner une réduction importante de la pauvreté. Il est également vrai qu'une croissance suffisante des revenus élevés peut entraîner une réduction importante de la pauvreté malgré un accroissement des inégalités. C'est le cas en Asie de l'Est et dans le Pacifique, où la croissance économique a été remarquable, entraînant une réduction sans précédent de la pauvreté malgré un accroissement rapide des inégalités dans des pays tels que le Cambodge, la Chine, l'Indonésie, la Mongolie et le Viet Nam.

51. Ces modèles varient selon les pays et mettent en relief les liens complexes entre la croissance, les inégalités et la réduction de la pauvreté. Ils reflètent les différents ensembles de politiques macroéconomiques et sociales que les pays ont mis en œuvre afin de stimuler la croissance, favoriser la transformation structurelle, créer des possibilités d'emplois, élargir l'accès de base à l'éducation, aux soins de santé et à la formation à l'emploi et renforcer la fourniture de services sociaux. Ils reflètent également l'importance des conditions initiales et le taux auquel la croissance économique se traduit en réduction de la pauvreté et des inégalités.

52. Des études ont montré que les inégalités de revenu et les inégalités non liées au revenu entravent les efforts de réduction de la pauvreté de plusieurs façons. Les inégalités socioéconomiques amoindrissent les effets de la croissance sur la pauvreté en excluant les pauvres des avantages de la croissance. Elles compromettent également le processus de croissance. En effet, les inégalités diminuent les perspectives de croissance et nuisent à la mobilité économique et sociale lorsque la source de la montée des inégalités est attribuable à un sous-investissement dans l'offre des possibilités essentielles à la réduction de la pauvreté et à l'autonomisation des pauvres, par exemple l'éducation et les soins de santé. Lorsque

¹⁷ James K. Galbraith, *Inequality and Instability: a study of the world economy just before the great crisis*. Oxford University Press, New York, 2012).

la source de la montée ou de la persistance élevée des inégalités est liée à un accès inégal aux avoirs productifs, par exemple les terres agricoles, les fermiers ruraux pauvres ne peuvent pas profiter pleinement des bienfaits de la croissance. Ces facteurs peuvent entraîner un ralentissement de la croissance future.

V. Attention accordée aux groupes sociaux

53. Dans la plupart des sociétés, l'indicateur le plus omniprésent d'inégalité de revenu et d'inégalité non liée au revenu est l'affiliation d'un groupe, c'est-à-dire la définition d'un groupe social sur la base de caractéristiques personnelles telles que le sexe, l'âge, l'origine ethnique, l'origine nationale ou l'état physique. Par suite d'une discrimination formelle et informelle et d'autres formes d'exclusion structurelle, il est plus difficile pour les membres de groupes sociaux particuliers de gravir l'échelle socioéconomique ou politique dans leur société. Très souvent, les chances d'une personne dans la vie dépendent pour beaucoup du groupe social auquel elle est identifiée et de la manière dont le groupe et la personne interagissent avec les institutions publiques et le marché du travail.

54. Dans un contexte donné, l'appartenance à un groupe social particulier recoupe un capital humain peu mis en valeur ou un faible rendement de l'investissement consacré au capital humain, un manque de ressources et de services ou un accès limité à ces ressources et services et une absence de voix politique. Ces désavantages croisés condamnent souvent les groupes défavorisés à des générations de pauvreté et d'exclusion.

55. Le sexe et l'origine ethnique demeurent deux des marqueurs de désavantage les plus omniprésents. Ils débordent sur d'autres groupes sociaux comme les jeunes, les personnes âgées¹⁸, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les migrants, creusant davantage les inégalités au sein des groupes et d'un groupe à l'autre.

A. Les jeunes et les inégalités

56. Les jeunes constituent un groupe de la population quasi universellement défavorisé. N'étant plus considérés comme des enfants, mais pas tout à fait comme des adultes, les jeunes sont souvent confrontés à des obstacles structurels et culturels qui les empêchent de participer à la vie économique, sociale et politique et engendrent des inégalités à long terme. L'emploi s'avère particulièrement problématique pour les jeunes, dont le chômage et le sous-emploi provoquent une accumulation de problèmes liés à l'insécurité du revenu, ainsi que des perturbations de la vie familiale et d'autres aspects du développement social.

57. En raison de limites réelles et discriminatoires, les jeunes ont depuis longtemps à faire face aux pénuries d'emplois. Ils sont presque trois fois plus susceptibles que les adultes d'être au chômage. L'Organisation internationale du

¹⁸ À des fins statistiques, l'Organisation des Nations Unies définit les jeunes comme étant des personnes âgées de 15 à 24 ans. Toutefois, en pratique la tranche d'âge varie d'un pays à l'autre. L'Organisation définit les personnes âgées comme des hommes et des femmes âgés de 60 ans et plus. Dans un grand nombre de pays développés, le terme personnes âgées se réfère aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Travail (OIT) a estimé que plus de 73 millions de jeunes étaient sans emploi en 2013, le taux de chômage étant estimé à 12,6 %.

58. Bien que le chômage frappe les jeunes de façon disproportionnée dans le monde entier, la situation est pire dans certaines régions. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le taux de chômage chez les jeunes est particulièrement élevé, soit 29 % et 24 %, respectivement, et il est deux fois plus élevé que les moyennes régionales du chômage en général. Le fait d'être une jeune femme dans ces régions est particulièrement difficile en ce qui concerne l'emploi, le taux de chômage chez les jeunes femmes étant près de quatre fois la moyenne régionale. En effet, le chômage est un problème aigu pour les jeunes femmes dans presque toutes les régions, à l'exception des pays développés et de l'Union européenne et de l'Asie de l'Est.

59. Lorsque la crise économique a frappé en 2008, les jeunes des pays développés en ont subi les effets de plein fouet. Selon les estimations de l'OIT, le taux de chômage des jeunes des pays développés et de l'Union européenne s'élevait à 17,9 % en 2013, une augmentation de 4,6 points de pourcentage par rapport à 2008. Les jeunes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont également été frappés durement par des augmentations de 3,8 et 3,6 points de pourcentage, respectivement. Si les jeunes hommes ont été durement frappés dans les pays développés, dans le monde arabe, ce sont les jeunes femmes qui ont été les plus touchées.

60. L'emploi informel, l'emploi vulnérable et la pauvreté des travailleurs posent de grandes difficultés aux jeunes du monde en développement. Ils exercent souvent un emploi non rémunéré dans une entreprise ou une ferme familiale et ceux qui sont payés sont plus susceptibles que les adultes d'occuper des emplois peu rémunérés. Toutefois, le travail informel et risqué et l'emploi peu rémunéré ne touchent pas seulement les jeunes des pays en développement. Selon les estimations de l'OIT, les jeunes représentent en moyenne 23,5 % des travailleurs pauvres dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, contre 18,6 % de travailleurs non pauvres.

61. Outre les problèmes de chômage et de sous-emploi, la Banque mondiale estime que 621 millions de jeunes sont sans travail ou ne cherchent pas d'emploi. Certains d'entre eux sont susceptibles de participer à des activités d'enrichissement, mais ceux qui sont sans emploi et désœuvrés ne renforcent pas le capital humain et risquent davantage de subir les effets à long terme de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ces jeunes sont considérés comme étant particulièrement vulnérables au déclenchement de troubles sociaux et d'activités dangereuses ou criminelles.

62. Outre leur problème de chômage, les jeunes sont beaucoup plus exposés à certains problèmes de santé, en particulier les jeunes femmes. Par exemple, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont indiqué que les jeunes représentaient près de 40 % de tous les nouveaux adultes infectés par le VIH dans le monde entier, les filles et les jeunes femmes étant le plus gravement atteintes. La violence sexuelle contre les jeunes femmes et les grossesses précoces et les risques associés continuent d'être des préoccupations majeures. Les jeunes (âgés de 10 à 29 ans) représentent environ 41 % de toutes les victimes d'homicide dans le monde.

B. Les personnes âgées et les inégalités

63. À l'instar des jeunes, les personnes âgées font face à une myriade de problèmes touchant leur bien-être et leur mobilité sociale par suite de problèmes personnels et souvent de perceptions discriminatoires attribuées à leur groupe d'âge. Bien que de nombreuses personnes âgées à travers le monde soient en mesure de continuer à participer à tous les aspects de la société, beaucoup d'autres, dans les pays développés comme en développement, ont à faire face à une insécurité de revenu, à des niveaux disproportionnés de pauvreté et à un accès insuffisant à des soins de santé de qualité et à d'autres services, notamment des services financiers et des transports accessibles.

64. L'incidence de la pauvreté chez les personnes âgées varie considérablement entre les pays et, dans certains cas, les aînés comptent parmi ceux qui s'en tirent le mieux. Toutefois, en moyenne, les personnes âgées sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que la population dans son ensemble. Les données des pays de l'OCDE montrent que les personnes âgées, bien qu'elles aient vu leur revenu augmenter par rapport à d'autres segments de la population, sont plus susceptibles d'être pauvres que la population moyenne. De même, les données du programme d'enquêtes démographiques et sanitaires dans des pays en développement indiquent que les ménages dirigés par des personnes âgées ont tendance à être plus pauvres.

65. Le degré de pauvreté et d'inégalité des personnes âgées est souvent lié à la qualité des régimes de protection sociale. En effet, lorsque des régimes de protection sociale efficaces sont en place, en particulier des pensions de vieillesse non contributives et des services de santé adéquats, les personnes âgées ont tendance à être mieux intégrées dans la société.

66. L'emploi et le sous-emploi posent de graves problèmes aux personnes âgées, car elles se heurtent à une discrimination fondée sur l'âge dans leur embauche, leur formation et leur rétention. Les personnes âgées souffrent donc de façon disproportionnée des taux élevés de chômage à long terme par rapport aux jeunes et aux travailleurs de la première tranche d'âge et, même lorsqu'elles sont réembauchées, elles subissent de plus grandes pertes de salaire que les jeunes travailleurs.

67. L'accès aux soins de santé s'avère également problématique. Les frais d'utilisation et le coût des médicaments, l'absence de données et le manque de compréhension de la situation des personnes âgées, la location de services et l'absence de services et de structures adaptés aux personnes âgées sont quelques-uns des facteurs communs, voire même omniprésents, qui sont préjudiciables à la situation sanitaire des personnes âgées.

68. Il a été démontré que le fait d'être une femme ou un membre d'une population autochtone aggravait les problèmes. Les femmes âgées de certains pays sont souvent défavorisées par des générations de discrimination institutionnelle et culturelle liée à la pauvreté, à la succession, à l'emploi, à l'accès aux services et à d'autres facteurs. Ces désavantages les ont laissées sans capital humain, social et financier pour vivre une vieillesse socialement et économiquement inclusive.

C. Les personnes handicapées et les inégalités

69. Les limites sur le plan des structures et des infrastructures sont aggravées par des perspectives discriminatoires qui limitent le bien-être social et économique des personnes handicapées partout dans le monde. Les personnes handicapées sont surreprésentées parmi les segments les plus pauvres de la population. L'Organisation mondiale de la santé a estimé que 20 % des plus pauvres du monde étaient des personnes handicapées. Le handicap peut accroître le risque de pauvreté en excluant les personnes de l'éducation et du travail. Inversement, la pauvreté peut augmenter le risque de handicap en aggravant les problèmes de santé liés à la malnutrition et à de mauvaises conditions de vie et de travail.

70. Les données sont actuellement insuffisantes pour généraliser aux niveaux régional ou mondial, mais on constate de plus en plus que, dans toutes les régions, les personnes handicapées sont moins susceptibles que la population en général de compléter un programme d'études primaires ou secondaires, encore moins d'acquies un diplôme d'enseignement supérieur. Les personnes handicapées tendent à avoir un taux d'emploi plus faible que la population moyenne, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Le sous-emploi pose un problème important, car les personnes handicapées tendent à percevoir un salaire moindre et à connaître une insécurité d'emploi plus élevée.

71. Dans bien des cas, un accès adéquat aux soins de santé s'avère également problématique pour les personnes handicapées. Elles sont souvent exposées à un risque plus élevé de morbidité et de mortalité du fait des conditions de santé particulières causant leur handicap. La négligence, les abus et les actes de discrimination commis par des aidants naturels ou des professionnels de santé posent problème également.

D. Les inégalités subies par les peuples autochtones

72. Lorsque le statut socioéconomique des peuples autochtones est documenté, il est démontré qu'ils se heurtent à de nombreuses difficultés socioéconomiques par rapport aux personnes non autochtones.

73. Si les déficits de renforcement du capital humain peuvent jouer un rôle important dans les disparités de revenu relatif des peuples autochtones, d'autres facteurs intangibles comme la discrimination y contribuent également. Dans presque tous les cas, les taux de pauvreté sont plus élevés chez les peuples autochtones que chez les peuples non autochtones. On estime qu'un tiers des peuples autochtones sont pauvres et qu'ils représentent environ 10 % des pauvres du monde entier. Ces niveaux de pauvreté sont renforcés par un faible taux de réussite scolaire et une exclusion du marché du travail.

74. En Afrique subsaharienne, le taux d'alphabétisation de certains groupes autochtones est quatre à cinq fois plus faible que le taux national. De même, des exemples d'Australie et de Nouvelle-Zélande montrent que les taux de chômage sont le double et le triple chez les autochtones par rapport à la population non autochtone.

75. Les problèmes en matière de soins de santé exposent les peuples autochtones à un risque plus élevé de subir l'impact négatif des inégalités non liées au revenu. La

morbidité et la mortalité sont plus répandues chez les groupes autochtones en raison surtout de la mauvaise alimentation et de l'accès limité à des services de santé de qualité. La malnutrition et la mortalité maternelle et infantile ont tendance à être plus élevées que chez les groupes non autochtones et les écarts dans l'espérance de vie entre ces deux groupes sont aussi grands que 20 ans dans certains pays.

76. Si la position défavorisée dépeint un tableau général des groupes autochtones à travers le monde, les différences ne sont pas aussi marquées dans certains cas, en particulier dans les pays où l'incidence de la pauvreté est élevée. De plus, il semble y avoir une certaine hétérogénéité parmi les groupes autochtones dans les pays, où certains sont moins défavorisés que d'autres. Dans quelques rares cas, comme les Aymaras du Pérou et les Guaranis de la Bolivie, la situation sociale de certains groupes autochtones est supérieure à celle de la population en général.

77. Les droits fonciers et la dégradation de l'environnement posent des problèmes particuliers en ce qui a trait au bien-être et à la mobilité socioéconomique des groupes autochtones. Dans plusieurs cas, les populations autochtones vivent en communauté avec la nature et utilisent leurs savoirs et leurs connaissances traditionnels pour gérer leurs ressources de manière efficace et durable. Les déplacements forcés et les effets de la mondialisation et des changements climatiques aggravent leur marginalisation et leur condition sociale. La dépossession de leurs terres communales par des entités publiques et privées a créé des tensions sur le régime foncier et l'accès aux terres productives, compromettant la stabilité socioéconomique et culturelle de ces populations. La plupart des groupes responsables des politiques et des projets de développement ne se donnent pas la peine de consulter les peuples autochtones, ce qui entraîne souvent un épuisement des ressources nécessaires à leur survie physique et culturelle, la pollution et la destruction de l'environnement naturel et des perturbations sociales et collectives. Dans certains cas, les peuples autochtones sont devenus des réfugiés environnementaux, forcés d'affronter les problèmes supplémentaires de la migration et de la réinstallation.

E. Les migrants et les inégalités

78. L'accès restreint des migrants à une éducation et à des soins de santé de qualité, l'absence de voix politique, le travail dans le secteur informel, les politiques de migration, ainsi que les obstacles sociaux et raciaux profonds limitent souvent les possibilités offertes aux migrants et contribuent à répandre les inégalités.

79. Dans la plupart des cas, les migrants ont quitté leur lieu d'origine pour de meilleures conditions sociales, économiques ou politiques et aspirent à une qualité de vie améliorée par rapport à l'ancienne. Toutefois, les migrants se heurtent généralement à l'hostilité et à la discrimination dans leurs destinations d'accueil et perdent souvent leurs droits civiques et électoraux.

80. Les migrants internationaux occupent le plus souvent des emplois précaires et informels, sont beaucoup plus durement frappés par le chômage et ont des revenus plus faibles que les non-migrants, et ce, malgré des niveaux d'instruction comparables. Ces problèmes ont été associés au manque de reconnaissance des qualifications étrangères, à une connaissance insuffisante de la langue du pays d'accueil, à un statut juridique provisoire ou irrégulier, ainsi qu'à la discrimination et autres obstacles sociaux. Du fait de leur statut, les migrants ont généralement un

accès limité à la protection sociale comme les prestations de chômage et autres transferts sociaux.

81. Ces inégalités tendent à persister d'une génération à l'autre. Bien que les enfants des migrants tendent à être mieux que leurs parents sur le plan de l'éducation, du marché du travail et des revenus, ils ne parviennent pas à rattraper le niveau des non-migrants. Cela tient à la situation socioéconomique dans laquelle ils ont été élevés, dont il a été démontré qu'elle avait un effet sur les résultats scolaires et les performances sociales et économiques.

F. Compréhension des intersections dans la lutte contre les inégalités persistantes

82. Il importe que l'évaluation des inégalités dont souffrent les groupes sociaux soit précédée d'un examen attentif du contexte. Tout d'abord, les divers groupes sociaux se recoupent souvent, accentuant encore plus les inégalités auxquelles sont confrontées les personnes qui entrent dans ces intersections. Cette intersection des identités de groupe entraîne également une différenciation au sein de chaque groupe. Les différenciations spatiales recoupent également des caractéristiques physiques et culturelles pour déterminer les vulnérabilités d'un groupe, par exemple les groupes qui dépendent de moyens d'existence ruraux sont plus vulnérables.

83. La compréhension du contexte culturel et social au travail dans un environnement donné est donc importante pour la formulation de politiques qui s'attaquent efficacement aux causes profondes des inégalités persistantes. Par exemple, le débat actuel a montré que la réussite scolaire était un facteur important, susceptible d'influencer la condition sociale de divers groupes sociaux et a tenté de faire ressortir que le fait d'être une femme était un facteur aggravant. Toutefois, dans plus de la moitié des pays où des disparités dans l'enseignement secondaire sont constatées, les femmes fréquentent davantage l'école que les hommes. De même, du point de vue de l'emploi, alors que les jeunes femmes semblent être les plus défavorisées à l'échelle mondiale, on observe que dans certaines régions, les hommes, en particulier les jeunes hommes, sont les plus durement frappés par la crise. Le débat sur les peuples autochtones montre également des situations d'exception où certains groupes autochtones vivent beaucoup mieux que la population en général.

84. En règle générale, les politiques s'attaquant à l'impact négatif des inégalités sur certains groupes sociaux doivent mettre l'accent sur l'autonomisation de tous les membres de la société pour bâtir un capital humain et social. Elles doivent viser essentiellement à élargir l'accès aux services de base et veiller à ce que les services fournis répondent efficacement aux besoins de tous les groupes sociaux et culturels de la société. Elles doivent se fonder sur une compréhension claire et approfondie des normes sociales, politiques et culturelles du travail qui créent des situations défavorisées en premier lieu, et faire en sorte que les causes profondes de discrimination et d'exclusion sociale, politique et économique soient prises en compte et éliminées.

VI. Formulation de politiques – lutte contre les inégalités : la marche à suivre

85. La nécessité d'accorder une importance accrue aux inégalités dans les ordres du jour politiques aux niveaux national et international est on ne peut plus évidente. Les données indiquent que l'accroissement des inégalités entraîne des conséquences économiques, sociales et politiques désastreuses. Les inégalités entravent les progrès vers l'élimination de la pauvreté, érodent la cohésion sociale et menacent la stabilité sociale. Les inégalités croissantes ont probablement joué un rôle dans le déclenchement des récentes crises économique et financière et font qu'il est encore plus difficile pour les pays touchés de se relever de ces crises.

86. La tendance des inégalités est loin d'être universelle. En général, les inégalités économiques dans les pays se sont accrues au cours des deux décennies écoulées dans de nombreux pays et régions qui jouissaient de niveaux relativement faibles d'inégalité en 1990. Elles ont cependant diminué dans certains pays d'Amérique latine et d'Afrique qui sont encore aux prises avec des inégalités de revenu élevées. Les disparités spatiales demeurent élevées, tout comme les inégalités en éducation et en soins de santé, mais elles n'ont pas augmenté dans tous les pays. Les inégalités entre les groupes sociaux représentent encore une part importante de l'ensemble des inégalités au sein des pays et elles ont été plus persistantes au fil du temps que les inégalités économiques entre les personnes. On observe aussi des exemples réussis de pays et de régions qui ont été en mesure d'éliminer les obstacles auxquels étaient confrontés certains de ces groupes et de promouvoir leur participation à la vie économique, sociale et politique. Les exemples de réussite dans la réduction des inégalités illustrent l'importance des politiques et des institutions.

87. Comme de nombreux pays en développement l'ont montré, la lutte contre les inégalités nécessite une combinaison de politiques macroéconomiques favorables à la croissance et des politiques sociales de redistribution. Par exemple, en Amérique latine et dans les Caraïbes, certains pays comme le Brésil, l'Argentine et le Mexique se sont efforcés de réduire la pauvreté et les inégalités en renforçant leurs politiques relatives au marché du travail et en augmentant les transferts sociaux.

88. L'expérience montre que seule une approche complète et intégrée permet de s'attaquer efficacement aux inégalités. Une telle approche doit être socialement et économiquement durable et placer les personnes au centre des efforts de développement. Les pays qui ont réussi à réduire les inégalités se sont attaqués aux écarts ainsi qu'à leurs causes politiques, sociales et économiques sous-jacentes. Compte tenu des problèmes qui se posent, des investissements faibles et discrétionnaires visant à traiter les principaux symptômes de la pauvreté seront insuffisants pour assurer une réduction soutenue des inégalités ou de la pauvreté. La plupart des pauvres du monde occupent des positions très défavorisées dans la société et ne sont guère en mesure de tirer parti des occasions qui se présentent.

89. Les politiques sociales et économiques doivent être alignées sur les objectifs favorisant une croissance inclusive et un emploi décent afin de réduire les inégalités. Les politiques budgétaires peuvent réduire les écarts économiques et sociaux au moyen d'une imposition progressive et des transferts sociaux de redistribution, surtout si les gouvernements veillent à ce que les personnes vivant dans la pauvreté et les groupes défavorisés profitent de la plupart des dépenses publiques. Un renforcement des capacités et des actifs productifs et financiers

permet de combler les écarts dans l'accès aux services sociaux et de réduire les différences dans la qualité de ces services. Il est clairement démontré qu'un investissement soutenu dans les services sociaux, en particulier en santé, en éducation et en infrastructure, accroît la productivité, réduit la vulnérabilité, a des effets multiplicateurs sur la demande et réduit les inégalités sociales et économiques.

90. Des mesures urgentes doivent être prises pour faire en sorte que les gouvernements garantissent, lorsqu'ils n'existe pas, un seuil de protection sociale minimale et élargissent la couverture et l'accessibilité. Il faut également renforcer les politiques et les institutions du marché du travail qui assurent des conditions de travail décentes et offrent aux travailleurs la possibilité de s'exprimer d'une voix collective, y compris des institutions novatrices (telles que les associations de travailleurs autonomes) et des modèles d'affaires alternatifs (tels que les coopératives).

91. Toutefois, une politique sociale et des institutions du marché du travail n'apporteront pas à elles seules les transformations structurelles nécessaires pour assurer un travail décent pour tous, promouvoir une croissance économique inclusive et équitable et réduire les inégalités. Un environnement politique favorable à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité exige des politiques macroéconomiques orientées vers un tel objectif. Les pays qui ont le mieux réussi à maintenir leur croissance et à réduire les inégalités ont pu mettre en œuvre un ensemble cohérent de politiques budgétaires et monétaires anticycliques, notamment en augmentant les dépenses publiques pendant les phases de ralentissement économique (sans les retirer prématurément), en renforçant la régulation des flux de capitaux et en contrôlant la volatilité des taux de change. Des politiques complémentaires visant à promouvoir le développement industriel et la diversification économique se sont aussi avérées cruciales.

92. Les impôts et les transferts sociaux ont eu un effet substantiel sur la redistribution dans un grand nombre de pays développés, où le coefficient du revenu de Gini a diminué de plus de 20 points, notamment au Danemark, en Allemagne et en Suède, après impôts et transferts. Toutefois, l'ampleur de la redistribution n'a pas suffi à corriger la tendance à l'accroissement des inégalités. Au contraire, les programmes d'austérité fiscale très drastiques appliqués par les gouvernements ont des effets négatifs à long terme sur les inégalités. Au moment où la demande privée se trouve limitée par un chômage élevé et une stagnation des salaires, seule une augmentation des dépenses publiques peut aider à relancer la création de revenus et d'emplois. L'importance d'adopter des politiques économiques expansionnistes est clairement démontrée. Il est temps d'inverser la tendance.

93. Les politiques économiques et sociales doivent s'accompagner d'interventions plus larges axées sur l'accès aux ressources et aux possibilités de participer aux processus sociaux, économiques et politiques et qui répondent en priorité à l'impérieuse nécessité de prendre des mesures efficaces contre la discrimination à l'égard de toute personne et de tout groupe social. Des mesures visant à assurer aux femmes et aux hommes vivant dans la pauvreté et aux groupes sociaux défavorisés un accès à la terre, au crédit et à d'autres ressources productives, au logement, aux droits de succession, à la pleine capacité juridique et à la justice sont également essentielles pour équilibrer la répartition inéquitable des pouvoirs et promouvoir la participation.

94. Si les inégalités croissantes dans les pays sont source de grande préoccupation, les possibilités de chaque personne de se réaliser dépendent en grande partie de son pays de résidence. Certaines mesures concernant les inégalités économiques et les disparités dans les soins de santé et en éducation ont diminué dans l'ensemble des pays au cours des dernières décennies, mais elles demeurent encore supérieures au niveau d'inégalité constaté dans la grande majorité des pays. De plus, les avancées dans les technologies de l'information et des communications ont permis de sensibiliser le public aux inégalités internationales.

95. Pour lutter contre les inégalités, il faut élargir la portée des partenariats mondiaux pour le développement. Les objectifs du commerce international doivent reposer sur des mesures visant à égaliser les possibilités de participation aux marchés mondiaux. Il y aurait lieu également d'harmoniser les accords de libre-échange avec d'autres accords multilatéraux en matière de développement social afin de développer une approche intégrée plus cohérente. Les crises récentes appellent à un système de réglementation plus efficace des marchés financiers internationaux. Une plus grande coordination entre les pays reste possible dans d'autres domaines, notamment la migration et les investissements étrangers directs. De façon générale, dans une économie de plus en plus mondialisée, il convient d'insister sur la répartition équitable des bénéfices et sur la prévention et la gestion des crises économique et financière. Des mesures doivent être prises pour promouvoir la participation démocratique de tous les pays et les peuples dans les processus de prise de décisions qui régissent les relations internationales.

96. En façonnant sa vision pour l'après-2015, la communauté internationale devra tenir compte du fait que l'intégration de la réduction des inégalités dans le programme mondial pour le développement aura pour effet d'harmoniser celui-ci avec le concept original de la Déclaration du Millénaire, en rendant les gouvernements responsables de la promotion du développement inclusif, équitable et non discriminatoire. Si les inégalités ne sont pas expressément abordées, les progrès continueront de favoriser uniquement certaines tranches de la population, ou alors les ralentiront tous. Les objectifs devraient être formulés de façon à ce qu'ils soient subordonnés aux progrès réalisés dans tous les segments de la population et comporter des mesures ciblées permettant de réduire les inégalités.
